

veut obtenir, devra placer le patient dans les conditions les meilleures pour faciliter cette action. C'est ainsi qu'elle administrera les purgatifs le matin à jeun, une heure avant le déjeuner, sauf avis contraire, et que les hypnotiques seront donnés au malade lorsque celui-ci est installé pour dormir, et que l'on a écarté de lui tout ce qui pourrait déranger son sommeil. Le cardiaque sera maintenu au repos, le dyspeptique soumis à une diète appropriée. Et ainsi de suite. Ce sont là de ces notions générales qu'on n'apprend guère dans les livres, mais qu'on acquière vite par la pratique.

Il n'en est pas de même des méthodes à suivre pour administrer les médicaments suivant leur *forme pharmaceutique*. Ici il y a un choix à faire, car il y a de bonnes et de mauvaises méthodes, et quelquefois la méthode varie suivant les progrès de l'expérience ou s'ajoute à la suite d'une nouvelle découverte. Il y a donc une nécessité absolue d'être bien renseigné sur ce point, d'apprendre les méthodes classiques, c'est-à-dire celles qu'on a reconnues être les meilleures, les plus rationnelles. Dans l'administration des médicaments, la garde-malade n'a pas simplement qu'à obéir ; il faut qu'elle sache, à l'occasion, exercer son propre jugement. Son utilité serait incomplète si, au besoin, le médecin ne pouvait pas compter sur elle. Voilà pourquoi l'enseignement que l'on donne aux garde-malades diplômées s'applique à en faire des personnes très renseignées sur tout ce qui concerne l'administration des médicaments. Elles n'ont pas la science suffisante pour exercer la médecine, mais elles possèdent l'art de faire prendre ou d'appliquer les remèdes.

Car il s'agit véritablement d'un art, l'administration des médicaments devant varier avec chaque forme pharmaceutique. Nous n'en donnons ici que les notions les plus générales ; l'on n'aura, pour connaître les détails de l'administration de chaque médicament en particulier, qu'à consulter le manuel.

*Solides.* — Les médicaments solides ou les poudres se